

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 NOVEMBRE 2020**Objet : ACTIPOLE BUGEY SUD : ARRET DE LA LOCATION DU BUREAU**

Membres élus présents : MM. BAILLY – MME BERTHOLON - BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI – BORTOT – MME BRUN-MILLET - DELLABLANCHE – MM. DUMAS - FONTENAT – FRATTA – GALLET – JOSEPH – JOUSSEAU – LUGAND – MARMILLON – MARTIN – MME NALLET – MM. PENON – PRADEL – VERNE

La Communauté de Communes Bugey Sud a inauguré en 2017 un parc d'activités à Virignin dénommé "Actipôle Bugey Sud". En complément de son offre foncière, la collectivité propose une offre immobilière au sein d'un pôle entrepreneurial qui héberge notamment des partenaires de la création et de l'accompagnement.

Par décision de notre Assemblée Générale du 26 juin 2017, la CCI de l'Ain loue un bureau au sein de l'Actipôle Bugey Sud depuis le 1^{er} février 2018.

L'objectif initial était d'utiliser ce bureau pour des rendez-vous des conseillers de la Chambre avec des porteurs de projets ou des entreprises, mais aussi pour accueillir des manifestations telles que des conférences ou des ateliers thématiques.

Considérant le faible taux d'occupation et d'utilisation effectif des locaux, mais considérant aussi la volonté de la Communauté de Communes de récupérer la jouissance de ce bureau pour ses propres activités, je propose de mettre fin à cette location. Des échanges sont en cours avec la Communauté de Communes Bugey Sud pour identifier une solution alternative qui nous permettraient de continuer à disposer d'espaces pour les rendez-vous et les manifestations au sein de l'Actipôle Bugey Sud sans louer un bureau à plein temps.

Il vous est donc demandé, vu le faible taux d'occupation et d'utilisation effectif des locaux, mais aussi la volonté de la Communauté de Communes Bugey Sud de récupérer la jouissance de ce bureau de bien vouloir mettre fin à cette location.

L'Assemblée, vu le faible taux d'occupation et d'utilisation effectif des locaux, mais aussi la volonté de la Communauté de Communes Bugey Sud de récupérer la jouissance de ce bureau, décide de mettre fin à la location du Bureau de l'Actipôle Bugey Sud.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	32
- Nombre de Membres présents	20
- Nombre de voix pour	20
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

